Reçu en préfecture le 06/12/2023 Publié le



EXTRAIT DU REGISTRE DES D ID: 059-215906082-20231205-DCM2023_10_11-DE **CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 05/12/2023 - 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 15

Présents: 11

Nombre de suffrages : 14

Date de convocation 29/11/2023

Date d'affichage en ligne 06/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE. Étaient présents (11): MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Marie GUILLAUMON, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, MME Catherine WITASSE

Étaient absents excusés (4): M. Cédric DERET, M. Louis LEBRIEZ, MME Brigitte DECAUX, M. Hubert CARPENTIER

Absents (0):

Avaient donné pouvoir (3):

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON M. Cédric DERET donne pouvoir à M. Benoit CARION MME Brigitte DECAUX donne pouvoir à MME Marie GUILLAUMON

Désignation du Secrétaire de séance par le Conseil Municipal :

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2023/10/11

Thème: finances / Tarifs communaux

OBJET: REVISION DES TARIFS COMMUNAUX – LOCATION MOBILIER

Suite à la commission finance qui s'est tenue le mardi 21 novembre 2023, les propositions sont les suivantes :

Au 01/01/2024:

- Tables 4€
- Chaises 0.50€
- Caution 50€

Nota: Location gratuite pour les associations de Vendegies

Le Conseil Municipal est invité à discuter des tarifs et à délibérer sur ces montants.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les tarifs location mobilier à compter du 01/01/2024

> Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme. Fait à Vendegies sur Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance Le Maire, M. Jacques DOMAS Jean FAURE